

Elections professionnelles AXA Tech 2016 :

l'UDPA-UNSA remercie toutes celles et ceux qui lui font confiance !

COMITÉ D'ENTREPRISE

Elus UDPA-UNSA au C.E d'AXA Tech	
Collège cadres	
Titulaire	Suppléant
Franck GRANDMAISON	Olivier ALTAZIN

Comité d'entreprise AXA Tech			Taux de représentativité
% de voix reçues par syndicat et par collège (titulaires)			
	Non-cadres	Cadres	
	22,39 %	21,61 %	21,71 %
CGT	4,48 %	2,3 %	2,59 %
CFDT	73,13 %	63,22 %	64,54 %
CFE-CGC	-	12,87 %	11,16 %

Délégués du Personnel

Délégués du Personnel des Collines (La Défense)		
% de voix reçues par syndicat et par collège (titulaires)		
	Non-cadres	Cadres
	29,82 %	29,57 %
CGT	7,02 %	3,26 %
CFDT	63,16 %	52,63 %
CFE-CGC	-	14,54 %

Délégués du Personnel de Belbeuf	
% de voix reçues par syndicat (titulaires)	
	Cadres
	19,23 %
CGT	-
CFDT	80,77 %
CFE-CGC	-

Elus UDPA-UNSA aux D.P des Collines (La Défense)	
Collège cadres	
Titulaires	Suppléants
Franck GRANDMAISON	Christophe PAJADON
John LOOCK	Olivier ALTAZIN

Suite aux élections professionnelles, c'est le 17 juin dernier que s'est tenue la réunion du comité d'entreprise visant à élire le nouveau secrétaire du C.E, le secrétaire adjoint, le trésorier, le trésorier adjoint, ainsi que les présidents et membres des 3 commissions (formation, égalité professionnelle, restaurant) existantes au sein d'AXA Tech.

A l'UDPA-UNSA, nous déplorons fortement qu'une fois de plus, la Confédération Française « Démocratique » Du Travail (CFDT) ait décidé de s'attribuer tous les sièges au bureau du C.E et dans les commissions.

Si nous respectons le vote du personnel et la majorité acquise par cette organisation, nous concernant, il est anormal qu'un tiers des salariés qui se sont exprimés (en faveur de l'UDPA-UNSA ou de la CFE-CGC) ne soit, ni associé à la gestion des activités sociales et culturelles, ni représenté dans les différentes commissions !



Comité européen du Groupe AXA de juin 2016 :

Le dernier Comité Européen du Groupe AXA s'est déroulé à Cologne du 14 au 16 juin 2016.

Lors de la séance plénière, Henri de Castries a présenté à l'instance son successeur, Thomas Buberl, en soulignant que ce dernier avait son entière confiance pour réussir la transformation de l'entreprise, trouver de la croissance et mettre en place une organisation efficace et adaptée aux besoins de nos clients.

Tout en revenant sur le succès d'« Ambition AXA » et les 1,9 milliards d'euros d'économies réalisés, Henri de Castries a de nouveau fait état de la solidité financière du Groupe, en rappelant néanmoins que le faible niveau actuel des taux d'intérêt pénalisait l'entreprise.

Pour le « PDG sortant », la recherche d'économies est une constante à laquelle AXA ne peut se soustraire, à la fois pour financer les investissements sur le numérique, mais aussi pour garantir et augmenter le dividende des actionnaires...

Thomas Buberl a ensuite pris la parole pour rappeler qu'AXA était dotée d'un portefeuille diversifié et que cela constituait une force pour le Groupe. Selon lui, mieux gérer nos clients reste cependant une priorité et les nouvelles technologies doivent nous y aider.

Lier le conseil à la technologie, tout en étant axé sur la prévention et la réduction des risques pour le client sont pour lui des composantes essentielles du nouveau modèle commercial d'AXA.

Thomas Buberl a également insisté sur la nouvelle organisation du Groupe qui devra, dans un futur proche, devenir plus proactive et moins « complexe » car si AXA fait figure de « leader », sa rapidité d'actions face au marché laisse encore à désirer.

Selon lui, le partage des bonnes pratiques au sein du Groupe doit davantage se développer.

Le futur Directeur Général d'AXA a ensuite énuméré les 10 priorités fixées pour demain :

- 1) Simplification (gestion, organisation...)
- 2) Solidité (plus de pilotage technique, meilleure gestion des dommages...)
- 3) Priorité donnée à certains « segments de marché » (les femmes par ex...)
- 4) Développement dans les pays émergents (En Afrique et en Asie notamment)
- 5) Gestion des actifs
- 6) Gestion et traitement des données clients (« BIG DATA »)
- 7) Efficience : réduction des coûts
- 8) Assurance 3.0 : Quelle assurance demain ? (niveau de couverture du risque, réduction du risque...)
- 9) Expérience client (relier les différents canaux de distribution, retours d'expériences plus rapides...)
- 10) Gestion des équipes et culture d'entreprise.

Suite à leur présentation respective, Henri de Castries et Thomas Buberl se sont prêtés à la traditionnelle séance de questions/réponses avec les différents représentants du personnel européens.

Seule organisation syndicale française d'AXA Tech présente lors de ce comité européen, l'UDPA-UNSA s'était approchée au préalable du représentant allemand d'AXA Tech afin d'élaborer une question commune :

Question posée par le représentant UDPA-UNSA d'AXA Tech à Henri de Castries et Thomas Buberl :

« L'année dernière et jusqu'à récemment, AXA Tech a rencontré dans plusieurs pays différents problèmes de qualité de service,

À ce titre, on peut s'interroger si l'entreprise n'a pas été « trop loin » en termes de réduction de coûts...

Nous avons pu assister également à des changements quant à la stratégie d'AXA Tech : sur son offre « Cloud » notamment.

Ces éléments ont entamé la relation de confiance avec nos clients ainsi que la crédibilité d'AXA Tech comme fournisseur de services et comme consultant.

Aujourd'hui, les salariés d'AXA Tech sont inquiets sur le devenir et la pérennité de l'entreprise et, bien évidemment, par rapport à leur emploi.

Que pouvez-vous nous dire pour rassurer les salariés de l'entreprise, leurs représentants, et pour que la relation de confiance entre AXA Tech et ses clients soit rétablie ?

Réponse de Thomas Buberl :

L'informatique en général et AXA Tech en particulier sont des éléments essentiels de la transformation du Groupe.

Pour le futur Directeur Général, les performances d'AXA Tech doivent s'améliorer et être au niveau de nos concurrents. C'est la raison pour laquelle AXA Tech doit garder un rythme soutenu quant à sa transformation, tout en se « benchmarkant » constamment.

S'agissant des salariés de l'entreprise, M. Buberl a souligné, comme pour d'autres entités, qu'il attendait une montée en compétences de leur part et que des investissements importants sur la formation continueront d'être réalisés afin qu'ils y parviennent.

Une réponse « politiquement correcte » qui, à vrai dire, est loin de nous avoir totalement rassuré...

L'UDPA-UNSA défend les intérêts des salariés d'AXA Tech !



L'employabilité des salariés : une préoccupation majeure pour le CEG !

Durant l'après-midi de cette plénière du Comité Européen de Groupe (CEG), Karima Silvent (future DRH d'AXA pour la France), est venue présenter un point d'avancement sur la « planification stratégique des effectifs/de la force de travail » (« Strategic Workforce Planning »).

Initiée depuis plusieurs mois dans différents pays européens et diverses entités, dont AXA Tech, cette démarche peut s'apparenter à une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) telle que nous la connaissons en France, mais qui n'existait pas jusqu'alors dans d'autres pays du continent.

Selon Madame Silvent, les besoins futurs en termes d'effectifs seront moindres, en raison notamment du développement de la vente en ligne, de l'intégration de la « donnée » (BIG DATA, mais pas seulement...) et de l'automatisation.

La pyramide des âges d'AXA en Europe et le taux important de départs en retraite constituent selon elle un atout pour le Groupe, mais aussi une problématique car les profils recherchés, plus pointus, et leur recrutement sont soumis à une forte concurrence.

Globalement (quel que soit le secteur d'activité) la tendance en Europe équivaut à une montée en compétence (« upskilling ») pour nombre de salariés, même si Mme Silvent n'a pas exclu que, dans certains cas, cette montée en compétence ne serait pas possible en raison de l'écart trop important à combler entre compétences acquises et compétences requises.

Pour ce type de cas, Mme Silvent a utilisé le terme de « reskilling » que l'on pourrait traduire « en bon français » par reconversion professionnelle et qui, concrètement, équivaut à repositionner le salarié sur un autre métier, une autre activité.

Durant sa présentation, Mme Silvent a souligné à plusieurs reprises le rôle primordial des managers au cours des différentes étapes de la transformation de chaque entité et a annoncé qu'un budget supplémentaire (global) de plusieurs dizaines de millions d'euros avait d'ores et déjà été alloué pour la formation des salariés.

Alors qu'en novembre 2015, lors du précédent comité européen, l'UDPA-UNSA intervenait auprès de Madame Silvent pour lui indiquer que les conditions de travail des salariés devaient aussi être intégrées à la démarche prospective menée par le Groupe, notre organisation a, cette fois-ci, tenu à lui exposer un premier « retour d'expérience » : celui d'AXA Tech.

Notre entité étant, en comparaison de certaines autres, plus avancée en termes d'orientations stratégiques et d'anticipation sur les métiers et les compétences, notre représentant est de nouveau intervenu pour :

- Indiquer que la visibilité offerte aujourd'hui aux salariés (managers compris) d'AXA Tech était insuffisante pour leur permettre réellement de s'orienter et d'être acteur de leur parcours professionnel.
- Souligner que l'outil (Ilearn) et l'offre de formation proposés au personnel ne concernaient aujourd'hui qu'un périmètre très restreint de l'entreprise, avec pour conséquence de laisser de très nombreux salariés d'AXA Tech dans l'incertitude et l'expectative.
- Déplorer que, dans certains secteurs identifiés comme pérennes, « d'avenir » (la sécurité par exemple), le niveau d'exigence en termes de qualifications et de compétences est tel que, finalement, peu de salariés ont la possibilité d'y accéder, y compris ceux qui s'inscrivent dès maintenant et volontairement dans une démarche de changement.

Si pour nombre d'organisations syndicales présentes au Comité Européen (y compris les françaises), le maintien de l'employabilité des salariés est une demande forte et récurrente, force est de constater que ces derniers, en tout cas pour AXA Tech, ne disposent pas aujourd'hui de suffisamment de visibilité et d'accompagnement.

Suite à notre intervention, Mme Silvent nous a répondu avoir écouté nos remarques avec intérêt et indiqué en prendre note.

Ambition 2020 : « Focus and Transform »

Le nouveau plan stratégique quinquennal d'AXA a été présenté aux investisseurs le 21 juin. Avec un montant de 2,1 milliards d'euros d'économies à réaliser d'ici 2020 (rien que ça...), on peut se douter qu'AXA Tech sera fortement mise à contribution par ses clients afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs respectifs.

Plus que jamais, la notion de « partenariat » affichée par notre Direction doit prendre tout son sens ! L'UDPA-UNSA le rappellera autant de fois que nécessaire !

Les infos de l'UDPA-UNSA :

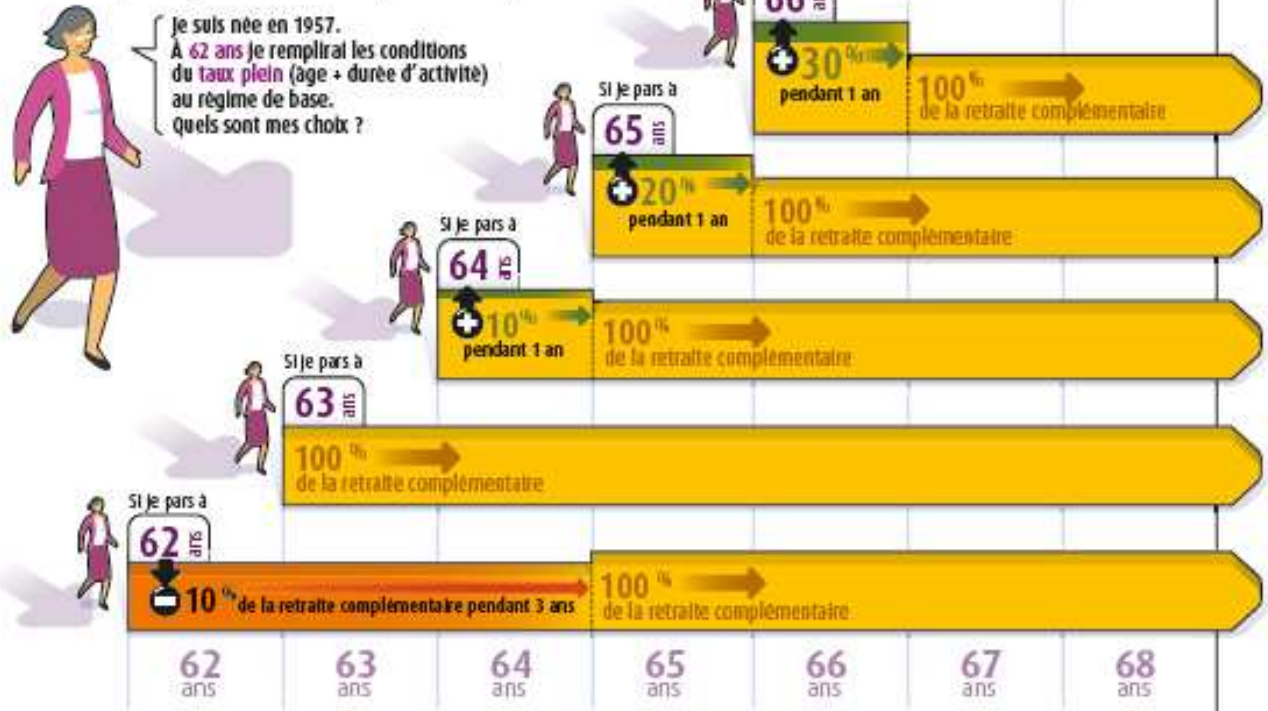
● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

agirc et arrco : ce qui va changer en 2019.

A partir du 1^{er} janvier 2019 et de la génération née en 1957, un système de "bonus* - malus*" sera instauré :

Application des nouveaux coefficients

(à partir de 2019 et pour les générations nées à partir de 1957)



* **Le « coefficient de solidarité »** : Minoration de 10 % pendant 3 ans de la retraite complémentaire pour les départs avant 67 ans. Ce coefficient s'applique aux personnes qui remplissent les conditions du taux plein au régime de base, et ce dans la limite de 67 ans.

La minoration ne s'applique pas aux personnes qui décalent d'un an la liquidation de leur retraite complémentaire.

* **Le « coefficient majorant »** : Les personnes qui remplissent les conditions du taux plein au régime de base et qui décalent la liquidation de leur retraite complémentaire d'au moins huit trimestres bénéficient d'une majoration de leur retraite complémentaire pendant 1 an de :

- 10 % si elles décalent leur retraite complémentaire de 2 ans,
- 20 % si elles décalent leur retraite complémentaire de 3 ans,
- 30 % si elles décalent leur retraite complémentaire de 4 ans.

Vous avez des questions ? => **Contactez vos représentants UDPA-UNSA !**



Vos contacts



Franck GRANDMAISON

franck.grandmaison@axa-tech.com

Téléphone interne : 55 24 79

Sylvie LE MEUR

sylvie.lemeur@axa-tech.com

Téléphone interne : 55 20 89

John LOOCK

john.loock@axa-tech.com

Téléphone interne : 55 24 94

Christophe DELCROIX

christophe.delcroix@axa-tech.com

Téléphone interne : 55 28 80

Olivier ALTAZIN

olivier.altazin@axa-tech.com

Téléphone interne : 55 25 29

Christophe PAJADON

christophe.pajadon@axa-tech.com

Téléphone interne : 55 25 04

Jean-Pierre VASSARD (Belbeuf)

jeanpierre.vassard@axa-tech.com

Téléphone interne : 52 72 29

Libres ensemble